



Schoelcher, le 10 juin 2021

FORMALITES DE REINSCRIPTION 2021- 2022

L'inscription est subordonnée à la décision du conseil de classe et à la réalisation de la PFMP.

Les formalités d'inscription se dérouleront au lycée comme suit :

- | | | |
|---|------------------|-------------|
| • Les élèves de CAP1 passant en CAP2 | Lundi 28 juin | de 9h à 11h |
| • Les élèves de seconde passant en 1 ^{ère} | Lundi 28 juin | de 9h à 11h |
| • Les élèves de première passant en terminale | Mardi 29 juin | de 9h à 11h |
| • Les élèves de BTS passant en BTS 2 ^{ème} année | Mercredi 30 juin | de 9h à 11h |

Une réunion d'accueil et d'information obligatoire aura lieu à **8h00 précises** en salle Geneviève Mesnil avant chaque inscription.

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité réglementaires récentes, n'ayant jamais été utilisées et de bonne qualité sans accessoire (couvre-chef) : Inscrire nom, prénom, classe de l'élève au verso de chaque photo.
- La fiche de renseignement (transmise avec le bulletin) modifications éventuelles en **rouge**
- Une attestation d'assurance pour l'année scolaire 2021/2022. Se rapprocher de votre compagnie d'assurance qui vous en délivrera une en cas de tacite reconduction.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si déménagement)

Inscription à l'Association Sportive du Lycée Lumina Sophie. Tarif annuel : 10 euros

Compte tenu de la situation pandémique, nous vous demandons de respecter scrupuleusement le calendrier des inscriptions conformément aux jours et horaires indiqués. TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE (le lycée ne fait aucune photocopie)

P.S. : Le port du masque est obligatoire durant l'accueil et l'inscription de l'élève ou de l'étudiant.

La Provisseure

Sophie GROUGI